

Une interview avec Yvon Sirois

Christian Vandendorpe

Number 15, June 1974

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56882ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vandendorpe, C. (1974). Une interview avec Yvon Sirois. *Québec français*, (15), 8-9.

loin. Elle nous incline à nous identifier aux Américains, comme s'il suffisait de quelques paroles magiques pour rompre avec notre personnalité propre, pour modifier unilatéralement la nature du rapport entre nous et un peuple de plus de deux cents millions d'habitants.

Dans cette optique mégalomane, n'importe quel livre américain peut devenir « nôtre » moyennant une opération en deux temps: le traduire en français ou en joual et commercialiser la nouvelle version.

Le sortilège de la traduction n'est pas nouveau. Il y a une vingtaine d'années, et peut-être aujourd'hui encore, la *Sélection du Reader's Digest* servait à illustrer la littérature française dans les écoles franco-ontariennes. La tendance à dissocier langue et culture (intellectuelle) marque, à mon avis, une étape de l'assimilation.

Les normes de la québécoisité seraient donc la nord-américanité et la traduction.

Or, si la langue d'arrivée (selon la terminologie des traducteurs) doit être le joual, comme le souhaitent Léandre et Victor-Lévy, le second critère se révélera bientôt très fragile. On finira bien par découvrir que l'élément francophone du joual est du français populaire ou du français dialectal, mis à part un petit nombre de termes et de tournures. Notre fiche signalétique se réduira alors à peu de chose, soit au concept extrêmement général de nord-américanité et à la partie anglaise du joual.

Le combat pour le français ne peut donc s'appuyer, on le voit, sur une pensée claire et une stra-

tégie intelligente, sans un immense travail de débroussaillage idéologique. Le nationalisme culturel et linguistique d'aujourd'hui est encombré de notions anachroniques, d'une part, et de thèmes farfelus, de l'autre. Le dernier qualificatif, on l'aura compris, vise les adeptes du ghetto joualiste, ces nouveaux missionnaires, ces alliés de l'assimilateur.

La pensée québécoise n'a plus de lieu géographique. L'Etat provincial est télécommandé: les médias, sauf exceptions, véhiculent l'incohérence sous toutes ses formes rentables; nos écoles nous échappent: leur âme a été vendue aux plus offrants et voici que les commissaires bradent les dépouilles au profit des Anglo-Québécois, des immigrants et des Français.

Quant aux militants traditionnels, pour revenir à eux, leur erreur la plus grave serait de vouloir plaquer le français sur une structure pédagogique qui lui est foncièrement hostile. C'est un peu comme si nos ancêtres avaient consenti à pratiquer la religion catholique sous une direction spirituelle baptiste ou presbytérienne.

Cette image fait bien ressortir la nécessité d'une réorientation et d'un approfondissement. Il nous fait retrouver le sens de l'unité, réapprendre à concevoir comme un tout la langue et la pensée, — mais sans verser pour autant dans l'isolationnisme suicidaire dont les snobs du joual donnent le triste exemple.

JACQUES POISSON

permafra

un interview

avec

Yvon Sirois

- **Yvon Sirois, vous avez été nommé récemment coordonnateur du programme de perfectionnement des professeurs de français, langue maternelle. Pourriez-vous nous indiquer le niveau exact de votre responsabilité?**

Yvon Sirois — Le programme de perfectionnement des maîtres de français constitue la principale partie du Plan de développement de l'enseignement des langues (PDEL), annoncé en 1973 par le Ministre de

l'Éducation. Pour réaliser ce programme, la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES), qui a la responsabilité de la formation et du perfectionnement du personnel du système scolaire, a nommé un coordonnateur du programme. Ce coordonnateur est assisté dans son travail par un Comité d'orientation et de coordination composé de personnes provenant des différents organismes concernés.

- **Quel est votre mandat?**

Y.S. — Le mandat précis de la DGES, exécuté par le coordonnateur et le Comité d'orientation et de coordination, sera de déterminer des objectifs, des contenus et des méthodes pédagogiques, visant à donner aux maîtres de français langue maternelle, le plus possible dans leur milieu même, un perfectionnement adapté à leurs besoins et à leur situation particulière.

- **Quels sont les organismes concernés?**

Y.S. — Les organismes concernés par le programme de perfectionnement sont représentés au Comité d'orientation et de coordination que préside le coordonnateur. Il y a d'abord la Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire (DIGEES) qui, par les agents de développement pédagogique, ses bureaux régionaux et les conseillers pédagogiques, contribuera à l'évaluation des besoins individuels et collectifs des maîtres de français. Les universités, par des professeurs œuvrant dans le domaine de la préparation des professeurs de français, permettront de préciser la mise en place et l'exécution du programme de perfectionnement. Finalement, l'A.Q.P.F., qui sera également représentée à ce comité, aura l'occasion de surveiller et de promouvoir les aspects professionnels de l'enseignement du français au Québec.

• **Qui administrera les cours de perfectionnement?**

Y.S. — Ce programme de perfectionnement des maîtres de français concerne les universités Laval, de Montréal, du Québec et de Sherbrooke. PERMAFRA est le sigle du programme particulier que réalisera en exclusivité l'Université du Québec. On peut espérer que ce vaste projet permettra aux universités de collaborer véritablement à une sorte de programme commun. Ce sera bénéfique pour tout le monde.

• **Ce programme sera-t-il élaboré dans une optique très rigide, avec un contenu uniforme?**

Y.S. — À ce stade-ci de la conception du programme, nous ne pouvons répondre de façon précise. Nous devons d'abord examiner les diverses options et les modalités de leur réalisation. En tenant compte de l'idéal et de la réalité quotidienne, c'est à un compromis acceptable et valable que devra aboutir le *Comité d'orientation et de coordination*. Le programme devra répondre aux besoins des enseignants, en leur donnant une formation qui les instrumentera pour *mieux enseigner le français*. Cependant, un programme qui ne ferait que remorquer des gens en panne manquerait de cette profondeur qui définit un perfectionnement durable.

• **Quelles sont les grandes orientations déjà retenues?**

Y.S. — Résumons brièvement. Le programme s'inspirera, comme point

de référence, des principes directeurs des programmes-cadres. Les maîtres seront considérés comme des agents actifs dans le processus de leur formation. On préconisera une adaptation des contenus aux besoins des enseignants et leur très grande pertinence aux problèmes pratiques. La structure d'animation déjà mise en place (A.D.P. et conseillers pédagogiques) sera associée au processus d'élaboration et de réalisation du programme avec les responsables des universités. Enfin, les enseignants seront libres d'y participer ou non.

• **Est-ce que ce programme formera un bloc à prendre intégralement ou sera-t-il possible d'en combiner certains cours avec d'autres cours pris ailleurs? Je pense ici aux nombreux enseignants qui n'ont pas attendu le plan DEL pour se perfectionner.**

Y.S. — Ce programme spécial de perfectionnement ne sera offert qu'en septembre 1975. Il comportera 30 crédits et équivaudra à une année de scolarité reconnue pour fins de traitement (dans les limites de la convention). Il y aura des ententes avec les universités pour que les crédits de ce programme puissent s'intégrer dans les programmes actuels de formation des maîtres et être reconnus.

• **Contrairement aux professeurs d'anglais, les professeurs de français ne seront pas libérés pour suivre ces cours. Est-ce normal?**

Y.S. — Le Comité, dans son travail, respecte les directives du PDEL.

Il n'est pas prévu de libération des enseignants pour suivre ces cours. D'ailleurs, toute modification à ces directives relève, à notre avis, de négociations entre le M.E.Q., la C.E.Q. et l'A.Q.P.F.

• **À qui s'adressera ce programme de perfectionnement?**

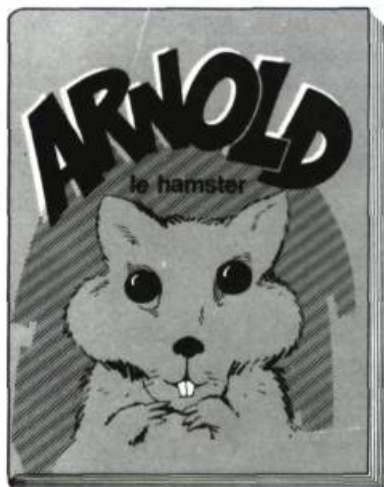
Y.S. — Le programme est en principe offert à tous les enseignants de français. Mais il s'adressera d'abord à ceux des maîtres qui n'ont que les qualifications minimales pour l'enseignement au Québec et à ceux qui vivent dans des régions où l'Université est difficile d'accès.

• **Est-ce que dans l'élaboration des programmes et des modalités d'application vous tiendrez compte des besoins exprimés par les enseignants dans leurs mémoires et dans les sondages actuellement en cours, notamment le sondage mené conjointement par la C.E.Q., l'I.N.R.S. et l'A.Q.P.F.?**

Y.S. — Le *Comité d'orientation et de coordination*, dans l'élaboration du programme de perfectionnement, devra nécessairement se préoccuper des données actuelles sur l'exercice du métier de professeur de français et sur les conditions de sa tâche. Il accueillera sûrement avec beaucoup d'intérêt les résultats des enquêtes en cours.

Propos recueillis par
Christian VANDENDORPE

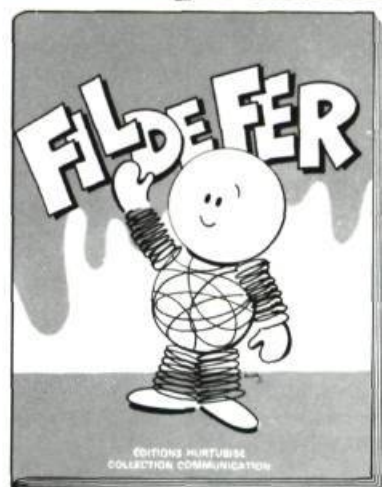
La bande dessinée au service de l'expression



4e année



5e année



6e année

UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE ACCOMPAGNE CHACUNE DES BANDES DESSINÉES
Editions Hurtubise HMH — 380 ouest rue Craig, Montréal H2Y 1J9

Tél.: (514) 849-6381